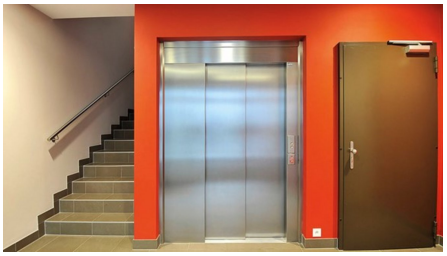
Les Platanes









BRÈVE DESCRIPTION

Densification du centre de Genève. Situé en zone de développement, entre l'aéroport et la gare Cornavin, l'ensemble formé de cinq immeubles borde la route de Meyrin, artère très importante desservant le centre-ville de Genève. Le bureau d'architectes genevois JL Richardet & H. Saini SA pour ce projet qui a permis la création de septante-deux logements et l'installation d'un poste de police.

LE PROJET

Le chantier se déroula sur dix-huit mois environ avec la construction simultanée des cinq immeubles après la démolition des villas. Réalisé en béton armé et enveloppé par une isolation périphérique, l'ensemble n'offre pas un aspect de barre monotone, les façades étant rythmées par les lignes des balcons et des bandes horizontales peintes de couleurs variées.

Les fenêtres à cadres en PVC ont un verre isolant triple. Les appartements bénéficient côté route d'un balcon à garde-corps en acier inoxydable et verre opaque sur lequel s'ajoute un réduit revêtu de panneaux Trespa colorés permettant de privatiser les balcons. Les techniques et matériaux habituels des logements : revêtement de carrelage dans la cuisine et les salles de bain, parquet en chêne dans les chambres et le séjour, murs en placoplâtre et béton armé, gypsage et crépis et/ou peinture, plafonds en gypsage et peinture.

LES SERVICES EN DÉTAIL

Une attention particulière a été prêtée à la ventilation avec l'installation en toiture de trois monoblocs de ventilation pour les logements et de plusieurs blocs indépendants au sous-sol pour le poste de police. L'eau est chauffée grâce à des panneaux solaires thermiques et une chaudière à gaz naturel chauffe les locaux. En outre, un panneau photovoltaïque alimente le groupe froid du poste de police. La construction de ce bâtiment en front de rue a nécessité plusieurs mesures de protection antibruit qui ont donné satisfaction.

Plutôt que de créer une double peau coûteuse, la préférence a été donnée à un ensemble de mesures liées : parapet de protection, installation d'un matériau absorbant au plafond des balcons (Knauf Organic Mineral), triple vitrage et adjonction d'une petite ouverture en imposte sous les fenêtres. Toutes ces installations techniques ont donc permis d'obtenir le label Minergie® standard pour ces immeubles.

FACTS

Site	Bd de la Cluse 91, Genève , Suisse
Statut	Terminé
Début de la construction	Mars 2014
Réalisation finale	Mai 2016
Architecte	J.-L. Richardet & H. Saini SA

PRESTATIONS

Construction neuves